
Laïcité : le Grand Orient de France se veut vigilant

L'obédience maçonnique a élu, jeudi 30 août, José Gulino, nouveau grand maître

Pour José Gulino, le nouveau grand maître du Grand Orient de France (GODF), obédience maçonnique qui assume sa proximité avec la gauche, la victoire du candidat PS à l'élection présidentielle ne change rien à la tâche qui l'attend. « Comme avec mes prédécesseurs, le Grand Orient continuera d'être un laboratoire d'idées. Le temps maçonnique n'est pas le temps politique », assure ce « militant socialiste de base depuis trente ans ».

Elu confortablement, jeudi 30 août, pour succéder à Guy Arcizet, cet ancien directeur général des services techniques de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin (Pas-de-Calais), tout juste retraité de 63 ans, se donne quelques mois pour présenter un « cahier de doléances » au président de la République, au premier ministre et aux parlementaires.

L'ancien trésorier du Grand Orient, désormais à la tête d'une obédience qui revendique 50 000 membres – dont 800 femmes depuis son ouverture récente aux « sœurs » – aimerait notamment « remettre à plat les relations entre l'Etat et le monde financier. Il faut redonner aux politiques le pouvoir, pour qu'ils ne soient pas soumis aux marchés ».

Mais, dans la tradition du Grand Orient, l'un des dossiers au cœur des revendications concernera la laïcité. Et, sur ce point, l'incompréhension domine après la promesse de François Hollande d'inscrire dans la Constitution la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat, mais aussi le régime concordataire d'Alsace et de Moselle, qui prévoit le financement des cultes par les pouvoirs publics.

Dès juillet, le GODF avait adressé aux parlementaires une lettre co-signée avec une vingtaine d'associations laïques. « Comment inscrire dans la Constitution le principe de séparation et son contraire,

l'exception concordataire ? Avec beaucoup de spécialistes, nous pensons qu'une telle décision serait aberrante du point de vue juridique », jugeaient-ils. Les mouvements laïques rappelaient aussi que le financement des religions prévu par le Concordat coûte « 60 millions d'euros » aux contribuables et s'inquiétaient d'une possible extension de ce système dérogatoire à l'islam, confession absente de l'accord de 1801.

« Le Grand Orient est au contraire partisan de sortir du Concordat, de manière négociée, apaisée et progressive. C'est un principe non négociable », confirme M. Gulino. Il suggère que soit nommée « une commission parlementaire pour examiner les modalités » d'une telle évolution.

Dans son « cahier de doléances », il fera des propositions sur « la réforme de l'Etat, l'accès aux soins ou l'état des prisons »

M. Gulino assure que le GODF fera aussi des propositions sur « la réforme de l'Etat, l'accès aux soins ou l'état des prisons ». Par ailleurs, il s'est dit « à titre personnel, favorable au mariage homosexuel ». Quant à la loi Leonetti sur la fin de vie, « elle ne va pas assez loin. On s'honorerait à permettre [aux personnes qui le souhaitent] de pouvoir nous quitter en paix : c'est ma position et celle du Grand Orient ».

Dès sa prise de fonction, M. Gulino, né à Tunis de parents italiens, « pur produit de l'école de la République », a accordé un satisfecit au ministre de l'éducation, Vincent Peillon, pour sa promesse d'instaurer des heures de « morale laïque » à l'école. ■

STÉPHANIE LE BARS